



Comité de Direction

Réunion du 16 avril 2019

PRESENTS : Mmes BLAY Marie-Line - PIGEON Huguette - MM. MATTENET Patrick (Président) - BALDAUF André - BEAUGIER Julien - BLOND Jean-Louis - BOUZAGE Fernand - CHAMOULAUD Jean-Claude - DELOL Bernard - DEMARET Patrick - ETCHART Roland - GAILLARD Claude - JOLLIS Didier - LACOTTE Jean-Joël - LACOUR Eric - LESSENOT Didier - MARTIN Jean-Bernard - MEYLEU Jacques - NEBRA François - PINOTTI Pascal - RAINIER Christian - THOMAS Gilles

ASSISTENT (avec voix consultatives) : MM. ALBERNY Johann (Directeur Administratif) - CHEVALIER Eric (CTR)

EXCUSES : MM. COMBEAU Jean-Jacques - DUPONT David - FAURE Daniel - LAGARDE Bernard

PROPOS DU PRESIDENT (P. Mattenet)

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les membres présents, il demande au Directeur Administratif de récupérer et relayer sur nos différents supports de communication la parution de Facebook « Racistes, Footez le camp de nos terrains ».

Il avise le Comité de sa présence à la rencontre de D4 Elite poule A NONTRON ST PARDOUX 2 / AGONAC où des actes de violence s'étaient passés lors de la rencontre aller. Le vendredi précédent, à l'initiative du club d'Agonac, il a reçu ce club en compagnie de Bernard DELOL.

INTERVENTION DE LA TRESORIERE (H. Pigeon)

Les différents rappels ou procédures se poursuivent pour essayer de diminuer le nombre de clubs en dettes avec le District.

INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL (E. Lacour)

Joies et peines : Le Comité adresse ses sincères condoléances au club d'ANTONNE LE CHANGE et à sa famille suite au décès de Jean-Pierre DESPLAT (ancien membre du District, Président du club et dirigeant),

- au club de CENDRIEUX LA DOUZE à sa famille pour le décès de Laurent SIMON, ancien joueur et dirigeant du club,

- aux clubs de PERIGORD NOIR et SABLAT MARCILLAC et à sa famille pour le décès de Christophe SOTELO dirigeant dans ces 2 clubs,

- à la famille de Marcel BESSE ancien arbitre du District,

- à la famille et au club de MONTANCEIX MONTREM pour le décès de Christian CRABANAC dirigeant au club,

- à la famille et au club de VILLAMBLARD pour le décès de Marc Alain URIBES ancien Président du club de Villamblard,

- à la famille de Michel GARCIA (arbitre du District) pour le décès de son épouse Nicole,

- à la famille de Eric CHEVALIER (CTS Dordogne-Périgord) pour le décès de sa maman.

- Félicitations à Marthe, la maman, Josselin, le papa (CTD DAP) et Raegan la grande sœur pour l'arrivée de Ezechiel dans leur foyer.

Proposition des médaillés LFNA et FFF pour la promotion 2018-2019 :

- Médailles FFF : - Plaquette : Claude GAILLARD

 - Médaille Vermeil : Patrick DEMARET

 - Médaille Argent : Jean-Louis BLOND

- Médailles Ligue : - Médaille Or : Didier LESSENOT

 - Médaille Vermeil : François LOZACH - Delphin DA SILVA - Pierre BIGOT

 - Médaille Argent : Claude FRECHOU - Marie-Claire OUZEAU - Jacques

DUMAS - Paul ANDRIEUX - Sylvie GALIDIE.



Compte rendu réunion secteur 5 - ANPDF des 22 et 23 mars 2019 à Brive : Eric LACOUR, qui représentait le District, donne quelques infos.

- Le Congrès ANPDF 2020 sera organisé par la LFNA. Celui de 2019 aura lieu les 13 et 14 septembre à Marseille.

- Plusieurs projets sont en cours au niveau de la LFA :

- réflexion en terme de formations envers les salariés. Une offre est à l'étude.

- un groupe de travail réfléchit sur la possibilité d'uniformiser les groupements et ententes de jeunes.

- de nouvelles licences sont à l'étude (Classique - Animation - Loisir ou à la journée)

- il est constaté que les dossiers Emploi pour les demandes FAFA sont compliqués.

- Les 100 ans de la FFF seront célébrés en principe lors d'une rencontre de l'Equipe de France en septembre 2019.

- Terrain outdoor : toutes les Ligues n'ont pas sollicité la FFF pour l'implantation d'un terrain sur son territoire.

- Quelques soucis avec l'opération « clubs 2 étoiles » concernant l'offre et les délais.

Traitement des courriers :

- Courrier anonyme : avant toute réponse, il serait souhaitable que la personne ose signer (P. Mattenet)

- CNDS : suite au courrier de la FFF, Claude GAILLARD nous fait un compte rendu des dernières infos concernant le CNDS.

- Courrier du Conseil Départemental qui confirme l'attribution de 6000 € pour l'organisation des Coupes Départementales.

- Courrier de JR CLOFF : soucis tablettes, le District se propose d'enquêter.

INTERVENTION DE GILLES THOMAS, REPRESENTANT DES EDUCATEURS

- Il revient sur la visite de Gilles BOUARD du lundi 15 avril 2019 accompagné de Mathieu QUEYRET et les sujets qui ont été abordés :

- Présentation du nouvel organigramme de l'ETR et de l'IR2F ;

- Modification des contenus des formations (réunion CTR courant juin)

- Développement des nouvelles pratiques

- Groupe de travail mis en place pour réduire le nombre de poules de R1 puis ensuite le nombre de poules de R3.

- Harmonisation des compétitions U13 au niveau des Districts.

- Evolution des compétitions Ligue (notamment U13).

- Présentation de la Commission Technique du District de la Vienne : celle-ci pourrait servir de modèle pour uniformiser les commissions techniques des Districts dans leur fonctionnement.

- Les RTJ vont redevenir obligatoires en R1. Une aide FAFA et aide Ligue est envisagée en cas d'embauche à mi-temps ou temps complet.

- Volonté de la Ligue de mettre en place une classe Elite par District.

- Demande de l'AEF pour revenir sur la cotisation de 150 € demandée par le District. Après discussions, il en ressort que celle-ci est supprimée (vote à l'unanimité moins 1 abstention). Il est rappelé la participation aux récompenses avec Seripub et à l'organisation de la finale pour les compétitions U13 et U11 Futsal.



INTERVENTION DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF (J. Alberny)

Il présente la plaquette des animations et manifestations que le District se propose de mettre en place pour la promotion de la Coupe du Monde Féminine 2019 et la promotion du Football Féminin en Dordogne.

Parmi celles-ci, outre les animations classiques, il présente plus en détails la dernière-née, l'échappée game 100 % féminin.

L'ensemble du Comité le félicite, lui et Corentin (service civique) pour tout ce qui est fait au niveau des réseaux sociaux et des diverses animations. 2^{ème} District de France ayant le plus de « J'aime » sur Facebook.

Il invite les membres du Comité à se positionner pour les différentes manifestations prévues (Mercredi en Bleue, Finales...).

INTERVENTION DE PATRICK DEMARET, VICE-PRESIDENT DU DISTRICT

- Il fait un rapide retour sur les premières finales disputées en remerciant les clubs organisateurs et les intervenants du District (commissions, clubs, AEF, CDA, partenaires etc...).

- Il présente le déroulé de la fin de saison, finale par finale.

- Mis au vote des membres du Comité de Direction d'un changement de réglementation du statut des jeunes. Adopté à l'unanimité. Celui-ci sera soumis au vote de l'Assemblée Générale.

Titre IV - Article III - alinéa 7 des Règlements Particuliers du District :

7. Infractions : La situation au regard des obligations est examinée **en fin de saison au 30 avril pour les licences jeunes et en fin de saison pour les équipes** par la Commission compétente. Seules les équipes ayant terminé leur championnat sont réputées avoir satisfait aux obligations (moins de 3 forfaits).

Clubs de Départemental 1

~~Conséquences du non respect des obligations : l'équipe supérieure d'un club en infraction disputant le championnat le plus élevé des Seniors ayant gagné sa place en division supérieure (championnat régional) ne peut y accéder. Un retrait de 6 points est infligé à la fin du championnat à l'équipe Seniors de la division supérieure du District si cette équipe n'est pas en position d'accéder et si aucune des obligations n'est respectée. Ce retrait n'est que de 3 points si une seule obligation n'est pas respectée.~~

Clubs de Départemental 2 et Départemental 3

~~Conséquences du non respect des obligations : les clubs en infraction appelés à monter en division supérieure ne peuvent y accéder. Un retrait de 4 points est infligé à la fin du championnat à l'équipe supérieure d'un club évoluant en D2 ou D3 si cette équipe n'est pas en position d'accéder. Ce retrait n'est que de 2 points si une seule obligation n'est pas respectée.~~

1^{ère} année d'infraction : amende fixée par le Comité de Direction en début de saison

2^{ème} année d'infraction : amende doublée et 6 points de retrait pour les équipes évoluant en Départemental 1 ou 4 points de retrait pour les équipes évoluant en Départemental 2 et 3.

3^{ème} année d'infraction : amende triplée et 6 points de retrait pour les équipes évoluant en Départemental 1 ou 4 points de retrait pour les équipes évoluant en Départemental 2 et 3 et impossibilité d'accession pour les équipes en position d'accéder.

Les retraits de points sont de 3 points en D1 et de 2 en D2 et D3 si une seule des 2 obligations n'est pas respectée.

NB : Le club a la possibilité d'engager des équipes de Jeunes dans les 2^{èmes} phases.



Comité de Direction

Réunion du 16 avril 2019

DIVERS

- Jean-Claude CHAMOULAUD nous fait part des nombreux dossiers FAFA en cours ou à l'étude (stade à La Roche Chalais - terrains outdoor à Trélissac ou Notre Dame de Sanilhac).
- Jean-Joël LACOTTE convie les membres du Comité à venir participer à l'opération « Soyons Prêts » qui concerne les U16 cette saison qui se déroulera les 04 et 25 mai à Chamiers et à Bergerac.
- Eric CHEVALIER invite les membres du Comité à venir en tenue sportive lors de la prochaine réunion du Comité pour participer à une démonstration de Foot en Marchant dans le cadre du BMF en Apprentissage de Mathieu DE MATOS.
- Eric LACOUR rappelle que la section sportive du Collège Anne Frank s'est qualifiée pour la Finale Nationale Futsal qui se déroulera à Dunkerque. Une demande de subvention sera envoyée à la Ligue pour ce long déplacement.

Le Président,

Patrick MATTENET

Le Secrétaire Général,

Eric LACOUR